



MAIRIE DE PERREUX

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 7 décembre 2023

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	19
<b>DATE DE CONVOCATION</b>	
30 novembre 2023	
<b>DATE D’AFFICHAGE</b>	
9 - JAN. 2024	
Codification : 2.2	

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-  
préfecture de Roanne le

9 - JAN. 2024  
et publication du

9 - JAN. 2024

Le Maire,  
Jean-Yves BOIRE



L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre le Conseil Municipal, dûment convoqué le trente novembre deux mille vingt-trois s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

**Etaient présents :** Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Chantal SAVARINO, Jacky BRAT, Christian LAREURE, André ALEX, Didier DUPIN, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Sylvain GIRARDIN, Patrick PORNET, Roseline TRAMBOUZE et Isabelle ROUVIDAN.

**Absents excusés avec pouvoir :**

Bernard PLACE donne pouvoir à Fabienne STALARS

Katy VAZQUEZ DUDEK donne pouvoir à Isabelle ROUVIDAN

Patricia PERRET donne pouvoir à

Lucie ROCH donne pouvoir à Didier DUPIN

**Secrétaire élu pour la durée de la séance :** Fabienne STALARS

**OBJET : 2023-053 : Projet d'aménagement du carrefour rue Féchet**

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver le lancement d'une étude d'aménagement pour sécuriser le carrefour entre la Rue Féchet, chemin du Verger et la commune de Saint Vincent de Boisset.

Ce carrefour est dangereux, les véhicules roulent vites et manquent de visibilité. La population a augmenté dans ce quartier ainsi que le trafic routier.

Le parcelle cadastrée section F n° 120 d'une superficie de 750 m<sup>2</sup> située au 722 rue Féchet est ciblée pour l'aménagement de ce carrefour. Il s'agit d'un terrain avec une maison d'habitation. L'acquisition éventuelle de ce bien sera étudiée.

Monsieur le Maire informe qu'il s'agit d'une parcelle située en zone Agricole.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20231207-2023-053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/01/2024

Publication : 09/01/2024

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** l'étude d'aménagement de sécurité du carrefour situé entre la Rue Féchet, chemin du Verger et la commune de Saint Vincent de Boisset.
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à réaliser toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré,  
Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance,  
Copie certifiée conforme,

**A PERREUX, le 9 janvier 2023**

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE

Le secrétaire de séance

Fabienne STALARS

